



HOCKEY CLERMONT COMMUNAUTÉ AUVERGNE



Clermont-Ferrand, le 10 Juillet 2016

Amis Hockeyeurs, Parents, Dirigeants,

Cette lettre, comme chaque année, a pour objectif de vous donner les informations nécessaires pour la reprise de nos hockeyeurs (saison 2016/2017).

AU COMITE DIRECTEUR

Monsieur Pierre Dupasquier et Monsieur Fournon ont quitté le HCCA pour raisons personnelles, nous les remercions pour le travail effectué ensemble.

Suite à l'assemblée générale électorale du **28 Juin 2016** le comité directeur est composé ainsi :

Président : Thierry GROSSETÊTE

Secrétaire générale : Sophie GELBERGER

Vice-président : Frédéric DECELLE

Membre actif : Benoît RICO

Trésorière : Yvonne MELEDO

Membre actif : Pascal MARTIN

Trésorier adjoint : Claude ROUHET

Membre actif : Tristan DERKAOUI

Responsable Hockey Mineur : Catherine GROSSETÊTE

REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS

- Les U7 / U9 / U11 / U13 / U15 / U17 / U20	<u>A partir du Jeudi 1er Septembre 2016</u>
- L'école de hockey	<u>Mardi 13 septembre 2016</u>

- Les enfants nés en 2012 et 2013 seront toujours à l'école de hockey.
- Les enfants de l'école de hockey nés avant 2012 et ayant déjà fait tous les entraînements de la saison passée (2015/2016) entreront en équipe dans leurs catégories respectives à la condition de disposer d'un équipement complet. En attendant d'être totalement équipés, ils rejoindront l'école de hockey.
- Pour les nouveaux inscrits, un test d'évaluation sera effectué pour l'orientation dans les différents groupes.



H.C.C.A. Patinoire de Clermont Communauté 157. Bd Gustave FLAUBERT 63 000 CLERMONT FD

Site : www.hccalessangliers.fr Email : hockey.clermont@orange.fr Tél. : 04 73 26 16 47 :

Fédération Française de Hockey sur Glace N° affiliation : 83001 N° SIRET : 484 577 937 00010 Code APE : 9312 Z

LICENCES ET COTISATIONS

Les montants des cotisations pour la saison **2016/2017** (affûtage compris) sont détaillés dans le tableau ci-dessous. La cotisation est forfaitaire pour toute saison entamée. Vous pouvez opter pour un paiement en 4 fois sans frais.

La cotisation pour les joueurs évoluant en équipe comprend :

- les entraînements, dirigés par des entraîneurs diplômés et des assistants bénévoles.
- les déplacements (minibus ou bus) pendant tout le championnat.
- et l'affûtage des patins selon un planning affiché pendant la saison.

Elle ne comprend pas :

- le coût de la licence obligatoire auprès de la Fédération Française de Hockey sur Glace (incluant l'assurance FFHG option A obligatoire).
- les repas et l'hébergement lors des déplacements du championnat (y compris phases finales).
- les frais des matchs ou tournois amicaux à domicile et à l'extérieur.

DETAIL DU PRIX DES LICENCES ET COTISATIONS

Catégorie	Licence FFHG	Cotisation	Total
École de hockey (-9 ans)	35,58 €	120,42 €	156,00 €
École de hockey (de 11 ans à 13 ans)	74,48 €	120,52 €	195,00 €
U7	35,58 €	230,42 €	266,00 €
U9	35,58 €	350,42 €	386,00 €
U11 (compétition)	74,48 €	452,52 €	527,00 €
U13 (compétition)	77,48 €	452,52 €	530,00 €
U15	77,48 €	452,52 €	530,00 €
U17	77,48 €	482,52 €	560,00 €
U20	77,48 €	482,52 €	560,00 €
Crosses givrées et ados	77,48 €	172,52 €	250,00 €
Loisirs	77,48 €	232,52€	310,00 €
D3	77,48€	317,52€	395,00€
Hockey luge	77,48€	17,52€	95,00€
Dirigeants non pratiquants	47,18 €	12,82 €	60,00 €

Rappel : le coût de l'assurance « option de base » (voir extrait de la notice ci-dessous) est compris dans la licence (et il en est indissociable).

Montant des garanties et franchises

NATURE DES GARANTIES	NATURE DES DOMMAGES	MONTANT DES GARANTIES	FRANCHISE
RESPONSABILITE CIVILE GENERALE	dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs	15.000.000 € par sinistre	Néant
	Dont Dommages matériels et immatériels consécutifs	1.600.000 € par sinistre	100 € par sinistre
DEFENSE PENALE ET RECOURS	Frais de procédure	15.250 € Par sinistre	Préjudice supérieur à 200 €

Pour information ou souscription complémentaire consulter : www.hccallessangliers.fr

POUR S'INSCRIRE :

Documents à fournir lors de l'inscription (les imprimés sont téléchargeables sur le site : www.hccallessanqliers.fr)

- 1 photo d'identité numérique récente à envoyer à ymeledo@club-internet.fr (obligatoire).
- la fiche de renseignements recto verso (certificat médical) (dossier de surclassement ou de double surclassement si accord de l'entraîneur).
- l'autorisation parentale pour tout prélèvement dans le cadre du contrôle anti-dopage.
- l'imprimé sur le droit à l'image.
- Le règlement intérieur approuvé et signé.
- POUR LES NOUVEAUX LICENCIÉS : une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport.
- Le paiement de la cotisation ET de la licence

1 chèque total : Licence, cotisation

Éventuellement : 1 chèque licence, ET 4 chèques cotisation

Aucune demande de licence ne sera faite auprès de la FFHG si le dossier d'inscription n'est pas complet tant en documents demandés qu'en règlement financier.

L'ACCÈS À LA GLACE SERA INTERDIT AU

1^{ER} SEPTEMBRE 2016 À TOUTE PERSONNE N'AYANT PAS SA LICENCE 2016-2017 VALIDÉE

Permanences pour les inscriptions :

Pour inscriptions ou réinscriptions au bureau du club :

Du 16 au 20 août de 18h30 à 20h30

Du 24 août au 28 août de 11h30 à 14h30 et de 18h30 à 20h30

A partir du 1^{er} Septembre aux heures des entraînements

(Attention impossibilité de monter sur la glace le jour de l'inscription du au délai de validation de la licence).

Tournois, Stages ou Invitations hors du CLUB

Le joueur licencié HCCA évolue, en priorité, dans son CLUB. Pour effectuer un stage, ou répondre à une invitation d'un autre Club que ce soit pour un tournoi, des entraînements, matchs amicaux..., il doit obtenir - obligatoirement - une autorisation écrite du Président du HCCA.

Toute équipe désirant s'inscrire à un tournoi hors HCCA doit en faire la déclaration au club en fournissant la liste des licenciés HCCA participants au dit tournoi.

Toute demande doit être envoyée par mail à Catherine Grossetête (cathybanban@wanado.fr) au minimum une semaine à l'avance.

Articles règlement FFHG

Article 25.1.2 Tout joueur qui désire s'entraîner ou participer à un match amical ou un entraînement avec un autre club que celui dans lequel il est licencié doit au préalable obtenir l'autorisation écrite et signée de son propre club. Le club organisateur devra s'assurer de l'obtention préalable de cette autorisation avant d'autoriser la participation du joueur.

Article 1-10.1 Matches ou tournois amicaux entre clubs français

Tout joueur qui désire participer à un match ou tournoi amical avec un autre club que celui dans lequel il est licencié doit au préalable obtenir l'autorisation écrite et signée de son propre club.

Le club organisateur devra s'assurer de l'obtention préalable de cette autorisation avant d'autoriser la participation du joueur

TENUE ET MATÉRIEL DU HOCKEYEUR

Lors d'achat de matériel, vous devez respecter les couleurs du Club (n'hésitez pas à demander conseil avant votre achat) : Casque bleu - Culotte bleue

Article 240 a) des Règles de Jeu Officielles IIHF : Tous les joueurs d'une équipe doivent être équipés de manière uniforme en ce qui concerne la couleur des maillots, des culottes, des bas et des casques (à l'exception du gardien de but qui est autorisé à porter un casque d'une couleur différente de celle du reste de l'équipe).

BOURSE AU MATÉRIEL

La vente du matériel sera assurée par les vendeurs eux-mêmes. Elle aura lieu le vendredi 03 septembre 2016 à partir de 18 h, à la Patinoire. Le matériel devra être en bon état et propre.

LOCATION ÉVENTUELLE DE MATÉRIEL

Pour les plus jeunes, de l'école de hockey à U11 (pas de location matériel joueur à partir de U13), des locations de casques et patins sont possibles, aux conditions suivantes :

- Forfait de location 1 casque + 1 paire de patins	55.00 € + Caution 100.00 €
- Forfait pour gardiens 1 plastron, 1 mitaine, 1 bouclier 1 paire de jambières (bottes)	70.00 € + Caution 500.00 €

Cette location s'entend pour la durée de la saison uniquement, pour du matériel courant de bonne qualité. Ce matériel devra être entretenu avec soin, vous devez contacter le club pour tout remplacement de vis, lanières ou autres fixations spécifiques notamment. (Pas de vis à bois dans un casque !!!). Il pourra être échangé si la taille ne convient plus.

Rappel : La grille sur le casque est obligatoire ainsi que la jugulaire.

MANIFESTATIONS EXTÉRIEURES POUR FAIRE CONNAÎTRE LE HOCKEY

Nous avons besoin de votre aide pour faire connaître notre sport, notamment lors des manifestations suivantes, merci de contacter Catherine GROSSETÊTE - 06 73 45 91 76 - ou - cathybanban@wanadoo.fr pour proposer votre aide.

- ⇒ Foire de CLERMONT COURNON du 10 au 19 septembre 2016, stand et animations
- ⇒ Journées Portes Ouvertes École de Hockey 11 septembre 2016
- ⇒ Journées Portes Ouvertes École de Hockey 18 septembre 2016
- ⇒ Distribution de flyers
- ⇒ Forum des Associations à CHAMALIÈRES le 13 septembre 2016 de 9h30 à 17h

Bonne saison à tous

Thierry Grossetête Président HCCA